

**l'Égypte****feuilleton****enseignement****livres****actualité**

Association France-Égypte

- L'association France-Égypte, créée en 1936, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est sans but lucratif. Ses ressources proviennent des cotisations de ses membres, de dons et éventuellement de subventions.
- Elle est administrée par un comité de direction de quinze membres élisant en son sein un bureau de cinq membres.
- Elle s'adresse à un public très large : admirateurs des richesses de la civilisation égyptienne — de la période la plus ancienne à nos jours —, hommes et femmes de recherche, spécialistes d'égyptologie.

